En Israel, pas de mariage homosexuel, pas de mariage civil, pas de mariage entre un juif et un non-juif

18/02/2013 à 12h40

Pour information, en mai 2012, le parlement israélien a rejeté le projet de loi qui aurait légalisé le mariage civil dans le pays. La «liberté de choix dans le mariage« n'est pas approuvée par la loi juive, y compris le mariage homosexuel ou les mariages entre juifs et non-juifs.

Actuellement, les mariages en Israël ne sont célébrés que par les institutions religieuses.

Source – **Autre source**